



Canadian Peoples' Union NFP
ThePowerShift.ca

MISE À JOUR URGENTE - CESSER ET DESSISTER LES MANDATS, POLITIQUES ET PASSEPORTS DE VACCINS

ON SE SERT DE VOUS POUR COMMETTRE DES ACTES ILLÉGAUX CONTRE LES CANADIENS !

Le 26 novembre 2021

À : Tous les employeurs et les syndicats des travailleurs - MISE À JOUR

Salutations,

Mon nom est Nicole Lebrasseur. Je suis la Présidente, directrice générale du Canadian Peoples' Union NFP INC. Cette lettre est pour votre bénéfice que vous le réalisiez ou non. Je vous demande donc de prendre en considération ces informations et de bien réfléchir à ce que vous devriez faire pour vous protéger, protéger vos employés et tous les Canadiens qui sont affectés par vos décisions. Ceci fait la différence entre la vie, les blessures graves et la mort, non seulement du peuple canadien mais de son pays et de son économie tels que nous les connaissons.

Nous sommes une union de citoyens canadiens et des peuples autochtones unis pour protéger nos droits politiques et civils collectifs en vertu des lois internationales, nationales et provinciales et enregistrée selon les lois fédérales et incorporée selon les critères : administration publique.

Notre mandat est de veiller à ce que les droits des Canadiens, en tant qu'actionnaires et copropriétaires officiels de la Couronne du Canada, soyons reconnus comme ayant un intérêt direct dans le bien-être et le traitement de nos ressources humaines canadiennes, nos employés canadiens au Canada et à l'extérieur du Canada.

La raison de cette communication est que nous avons été approchés par vos membres à travers le pays, relativement à la déclaration que vous avez faite supportant la vaccination/injection obligatoire d'ARNm pour tous les employés. Vous trouverez ci-joint une copie d'une mise en garde de [l'American Heart Foundation contre les injections d'ARNm](#). (disponible seulement en anglais)

Je suis convaincue que vous êtes au courant du grief de Power Workers' Union - PWU (Syndicat des travailleurs de l'électricité) contre Electrical Safety Authority - ESA (l'Autorité de sécurité électrique) et savez que le PWU a gagné contre le mandat de vaccination. Vous trouverez ci-joint une copie de ce [grief](#) et prenez note que leur situation s'appliquera autant aux employés syndiqués et que ceux non syndiqués. Cette décision fait jurisprudence et il serait donc dans votre intérêt de faire cesser le mandat de vaccination/injection pour vos employés. Il serait également avantageux pour votre syndicat de prendre position et de protéger vos employés contre ces mandats illégaux.

Je comprends que vous ne connaissez peut-être pas tous les faits concernant le virus SRAS-CoV-2 et les lois canadiennes qui protègent notre [GÉNOME](#) et [nos droits de non-discrimination génétique](#), y compris les [lois internationales](#) qui sont enchâssées dans notre Charte des droits et libertés. Même si les gouvernements fédéral ou provinciaux créent des lois, ces lois n'ont pas d'effet et n'auront aucun effet, et elles ne sont pas et ne seront pas applicables selon la loi et la Constitution canadienne. Les mêmes critères s'appliquent pour les décrets et les mandats qui interfèrent avec nos droits constitutionnels et le droit international.

Vous trouverez ci-joint quelques fichiers portant sur la vérité du SRAS-CoV-2, qui n'a pas été classé comme [maladie infectieuse à haute conséquence](#) (MIHC) à partir du 19 mars 2020, et demeure comme tel depuis cette date. [L'isolement du virus au Canada](#) (disponible seulement en anglais) le démontre, [confirmé par le CDC](#) (disponible seulement en anglais). Il est également prouvé que la protéine "spike" ne peut pas contourner le système immunitaire naturel de la plupart des Canadiens, car nous sommes déjà immunisés contre elle.

Ces informations vous sont envoyées afin d'aider votre équipe juridique à défendre vos membres et vos employés contre l'escroquerie des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux et des responsables de la santé publique qui font la promotion d'un faux récit concernant le SRAS-CoV-2 COVID-19, pour contraindre et mettre en œuvre des injections expérimentales de thérapie génique à ARNm, couramment appelées vaccins.

Il faut se poser la question : Quelle est la motivation derrière l'utilisation d'un vaccin expérimental à grande échelle qui est censé imiter la protection contre un coronavirus, connu dans la littérature médicale antérieure sous le nom de [simple rhume](#), alors que le système immunitaire naturel de la majorité de la population est efficace ?

À mesure que le temps passe, il est également évident, d'après les rapports cumulés, que les effets secondaires de ces vaccinations sont plus dangereux que le coronavirus SRAS-CoV-2 lui-même, ce qui place les adultes et surtout les enfants dans une position très vulnérable. Êtes-vous prêt à prendre le risque de mettre en danger la vie de tous vos employés ou des membres du syndicat ?

Il faut également rappeler aux syndicats de travailleurs et aux employeurs que les directives ou les mandats des entreprises n'ont pas préséance sur les droits de la personne des Canadiens, donc leurs employés. Le gouvernement fédéral, le Conseil du Trésor et les provinces n'ont ni l'autorité, ni le droit de déroger à nos droits internationaux, dont le Canada est signataire, même si le pays se trouve en situation de véritable pandémie ou en temps de guerre.

Vous trouverez des liens vers les "lettres de mise en demeure ouverte" et [annexes](#) (disponible seulement en anglais), envoyés par huissier au Ministre de la Justice et au Procureur Général David Lametti le [14 juin 2021](#) et le [10 août 2021](#) respectivement.

Vous trouverez également en pièces jointes des documents importants, notamment la lettre supplémentaire adressée aux employeurs et aux syndicats, que vous pouvez lire, copier et transmettre à votre service juridique. Ils permettront de garantir non seulement les droits de vos membres, mais aussi vos propres droits. Sachez que si vous appuyez les vaccinations/injections expérimentales obligatoires, vous risquez d'être poursuivi en justice par les employeurs de vos membres, ou vous-mêmes. Veuillez consulter les liens suivants : [Lettre n°4](#), [Lettre n°5](#), [Lettre n°6](#).

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour protéger vos membres non seulement juste en tant que membres du syndicat et employés, mais en tant que citoyens canadiens. Nous pouvons organiser des réunions zoom, sans frais, à votre plus proche convenance car le temps presse.

Si nous ne nous dressons pas ensemble contre ce stratagème, qui le fera ? Votre mandat est de protéger vos employés, et cela commence par un questionnement sur le SRAS-CoV-2, les injections et les décrets en utilisant des sources vérifiables. Sinon, une fois que leur agenda sera pleinement mis en œuvre, il n'y aura plus de marche arrière possible.

"Les Canadiens sont plus riches et plus puissants qu'ils ne le pensent, car rien dans la loi ne remplace la volonté du peuple", jusqu'à ce qu'elle soit cédée par le biais du vote aux élections, sans protection de nos droits politiques et civils collectifs, et sans être reconnue légalement dans la Constitution canadienne. Il faut mettre un terme à cette situation.

Je vous remercie d'avance de votre patience et j'attends votre réponse dans les plus brefs délais.

Sous toutes réserves.

Veuillez agréer, mes salutations les plus respectueuses,



Nicole Lebrasseur
PDG/ The Canadian Peoples' Union NFP INC.
nicole@canadianpeoplesunion.com
Tel: (226) 777-5580
thepowershift.ca



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Coronavirus

Qu'est-ce qu'un coronavirus?

Les coronavirus (CoV) forment une grande famille de virus qui sont courants et sont généralement associés à des maladies bénignes, semblables au rhume.

Un nouveau coronavirus (nCoV) est une nouvelle souche qui n'a pas encore été identifiée chez l'homme. Les maladies graves associées aux coronavirus inclus :

- Le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) (signalé pour la première fois en 2012, tous les cas ont été liés à des pays situés dans la péninsule arabique ou à proximité)
- Le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV)
(<https://www.cchst.ca/oshanswers/diseases/sars.html>)

À la fin de 2019, un coronavirus a été identifié en Chine (ville de Wuhan). On l'a d'abord appelé le « nouveau coronavirus 2019 » (nCoV-2019). Le 31 décembre 2019, un cas de maladie a été signalé et, le 7 janvier 2020, il a été confirmé que le coronavirus était en cause. La maladie est maintenant officiellement appelée maladie à coronavirus ou COVID-19. Le virus responsable de la maladie est connu sous le nom de « coronavirus du syndrome respiratoire aigu sévère 2 » (SRAS-CoV-2).



Circulation

 FREE ACCESS | **ABSTRACT**

ARTÉRIOSCLÉROSE, THROMBOSE, BIOLOGIE VASCULAIRE. TITRE DE LA SESSION : DAMPS, INFECTION ET MÉTABOLISME CARDIOVASCULAIRE

Abstract 10712 : Les vaccins ARNm COVID augmentent de façon spectaculaire les marqueurs inflammatoires endothéliaux et le risque de SCA tel que mesuré par le test cardiaque PULS : un avertissement

Steven R Gundry

Originally published 8 Nov 2021 | Circulation. 2021;144:A10712

NOTE: TRADUIT avec DEEPL

Résumé

Notre groupe utilise le PLUS Cardiac Test (GD Biosciences, Inc, Irvine, CA), une mesure cliniquement validée de plusieurs biomarqueurs protéiques qui génère un score prédisant le risque à 5 ans (pourcentage de chance) d'un nouveau syndrome coronarien aigu (SCA). Le score est basé sur les variations par rapport à la norme de plusieurs biomarqueurs protéiques, dont l'IL-16, une cytokine pro-inflammatoire, le Fas soluble, un inducteur d'apoptose, et le facteur de croissance des hépatocytes (HGF), qui sert de marqueur de la chimiotaxie des cellules T dans l'épithélium et le tissu cardiaque, entre autres. Une élévation au-dessus de la norme augmente le score PULS, tandis qu'une diminution en dessous de la norme abaisse le score PULS. Le score a été mesuré tous les 3-6 mois dans notre population de patients pendant 8 ans. Récemment, avec l'arrivée des vaccins à ARNm COVID 19 (vac) de Moderna et Pfizer, des changements spectaculaires dans le score PULS sont apparus chez la plupart des patients. Un total de 566 patients, âgés de 28 à 97 ans, ratio M:F 1:1, vus dans un cabinet de cardiologie préventive, ont subi un nouveau test PULS effectué de 2 à 10 semaines après la deuxième injection de COVID et ont été comparés au score PULS précédent effectué 3 à 5 mois avant l'injection. L'IL-16 de base a augmenté de 35 \pm 20 au-dessus de la norme à 82 \pm 75 au-dessus de la norme après la vaccination ; le sFas a augmenté de 22 \pm 15 au-dessus de la norme à 46 \pm 24 au-dessus de la norme après la vaccination ; le HGF a augmenté de 42 \pm 12 au-dessus de la norme à 86 \pm 31 au-dessus de la norme après la vaccination. Ces changements ont entraîné une augmentation du score PULS de 11 % à 25 % du risque de SCA à 5 ans. **Nous concluons que les vacs à ARNm augmentent considérablement l'inflammation de l'endothélium et l'infiltration des cellules T dans le muscle cardiaque et peuvent expliquer les observations de thrombose accrue, de cardiomyopathie et d'autres événements vasculaires après la vaccination.**

For Authors & Reviewers



[Instructions for Authors](#)

[Submission Site](#)

[Author Reprints](#)



American Heart Association®

National Center

7272 Greenville Ave.
Dallas, TX 75231

Customer Service

1-800-AHA-USA-1
1-800-242-8721

[Local Info](#)

[Contact Us](#)

ABOUT US

[About the AHA/ASA](#)



[2016-17 Annual Report](#)



[AHA Financial Information](#)



[Careers](#)



[SHOP](#)



[Latest Heart and Stroke News](#)

